



Protection des Tabacs

Le Matériel (exemples)

Générateur de brouillard, Vidéoprotection, Coffre-fort...
À chacun sa sécurité, nous gérons tout pour vous.



La Garantie de la qualité

Vous pouvez bénéficier de subventions pour la sécurisation de votre établissement, un budget vous est accordé par les douanes (cf www.douanes.gouv.fr).
Nous sommes là pour étudier la protection la plus adaptée, répondant à vos besoins et caractéristiques exigées pour l'obtention de cette subvention.
Nous sommes également présents pour vous accompagner administrativement pour l'obtention de ces subventions.

Les Douanes

Comme les risques sont majorés pour votre profession, les douanes préconisent et subventionnent (voir conditions sur www.douanes.gouv.fr) les matériels que nous vous proposons. Nous gérons totalement la partie administrative de votre dossier.

Le Générateur de Brouillard

Dès l'intrusion, instantanément la diffusion d'une brume opacifiante (non nocive) empêche toute visibilité, donc tout vol et contraint les malfrats à la fuite.

La Vidéoprotection

Grâce aux constantes innovations technologiques, la vidéoprotection est devenue un redoutable système de protection, mais aussi, un réel outil pour la gestion du travail.

Le Coffre-Fort

Dorénavant, il est possible de vous doter de toutes sortes de coffres ou armoires blindés, répondant aux normes de sécurité.

Choisissez la meilleure
des protections

